

100ème Congrès des Maires de France

Le 100ème Congrès des Maires et des Présidents de Communautés de France se déroulera du **21 au 23 novembre 2017** au Parc des expositions de la porte de Versailles à Paris, sur le thème « Réussir la France avec tous ses territoires ».

Des animations exceptionnelles sont prévues à l'occasion de cette 100ème édition.

La FRAMEL s'est réunie !

La Fédération Régionale des Associations de Maires et d'Elus locaux Ligériens (FRAMEL), créée le 26 Avril 2016, a tenu sa première assemblée générale ordinaire un an jour pour jour après cette date soit le 26 Avril 2017, à Nantes.

Composée des présidents des cinq associations des maires de la Région, la FRAMEL joue un rôle d'interlocutrice de la Région



dans la mise en œuvre de ses politiques territoriales. Son nouveau président, élu pour un an d'après les statuts, est Jean-Luc DAVY, président de l'AMF49.

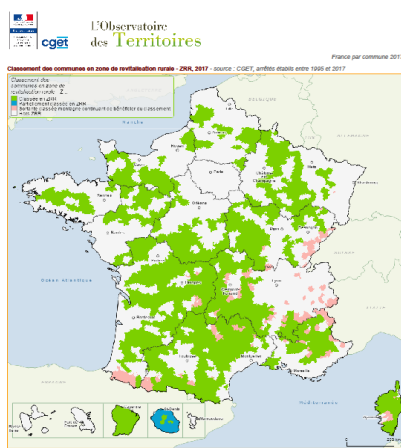
Association des maires et présidents
de communautés de Maine et Loire
9 rue du Clon - 49000 ANGERS
Tél. : 02 41 81 48 17
www.maires49.asso.fr
info@maires49.asso.fr
Directeur de publication :
Jean-Luc DAVY
Responsable de rédaction :
Guy POUTIER

Gestion des déchets ménagers : une concertation indispensable entre élus

A l'initiative de l'AMF49, une **rencontre des présidents de syndicats d'ordures ménagères** s'est tenue le 28 novembre 2016 au SIEML afin d'anticiper l'évolution prévisible des périmètres des syndicats à la suite de la prise de compétence "gestion des déchets ménagers" par les EPCI au 1er janvier 2017. Une **lettre** a été adressée à Mme la Préfète de Maine-et-Loire afin de porter à sa connaissance le compte-rendu de cette réunion et lui demander de laisser aux élus le temps nécessaire pour s'organiser.

Ce message a été entendu par Mme la Préfète qui, lors de la réunion de travail organisée le **27 Janvier 2017**, a établi un état des lieux et confirmé la volonté des services de l'Etat d'accompagner ce dossier, en laissant l'initiative aux élus. A cet égard, un **calendrier de l'évolution de chaque structure** devra être établi et l'ensemble des données collectées par l'AMF49, dans la perspective de la prochaine réunion départementale organisée **début Octobre 2017**.

Le nouveau périmètre des ZRR en Maine et Loire (2017-2020)



[Carte interactive de l'Observatoire des Territoires du CGET](#)

Un arrêté du 16 Mars 2017 modifie la liste des communes classées en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR). Cette [liste réactualisée](#) sera applicable au 1er Juillet 2017 afin de tenir compte de la mise en œuvre de la réforme territoriale. Ce sont maintenant **54 communes de Maine et Loire** (au lieu de 21) qui bénéficient de ce classement qui ouvre droit à des exonérations **fiscales** (BIC, CFE, CVAE) et **sociales** (cotisations patronales d'assurances sociales et d'allocations familiales) pour les entreprises localisées sur les territoires concernés.

Le classement se fait désormais **par EPCI**, selon des critères de densité de population (inférieure ou égale à 63 habitants au km²) et de revenu fiscal médian par unité de consommation (inférieur ou égal à 19 111 €). **Toutes les communes membres de l'EPCI éligible bénéficient du classement ZRR**. En Maine et Loire, sont désormais concernés les EPCI suivants : CC Anjou, Loir et Sarthe, CC Baugeois Vallées, CC Anjou Bleu Communauté et CC Vallées du Haut Anjou.

Autre conséquence du classement en ZRR : selon le [document d'application](#) du contrat de présence postale territoriale 2017-2019, signé entre l'AMF et La Poste, le montant de l'indemnité versée à une Agence Postale Communale (APC) située dans une commune en ZRR est majorée (1 132 € par mois au lieu de 1 005 €). Nouveaux bénéficiaires de cette mesure en 2017: Chambellay, Etriché et Les Rairies.

Gestion du patrimoine public : un nouvel outil proposé par l'AMF

Pour répondre au développement et à la diversification du patrimoine des collectivités locales, et aux enjeux financiers et juridiques qui en découlent, l'AMF a décidé de mettre librement et **gratuitement** à la disposition de ses adhérents le service en ligne « patrimoine-public.fr » développé par le cabinet Espelia, spécialisé dans le conseil aux collectivités pour la gestion de leurs services publics.

Dédié à l'inventaire, au diagnostic et au pilotage du patrimoine immobilier des collectivités locales, ce service est accessible à l'adresse suivante :

<https://patrimoinepublic.amf.asso.fr/index.php>

Initiative : *la journée citoyenne d'Etriché*



Régine BRICHET,
Conseillère départementale
Maire d'Etriché
(1 539 habitants)

Le maire d'Etriché lance une idée folle pour vivre une journée géniale...

Régine Brichet, maire de la commune d'Etriché, a lancé l'idée d'une journée citoyenne le 1er avril 2017. A cette occasion, tous les habitants de la commune sont invités à donner un peu de leur temps pour embellir leur village.

D' où vient l'idée d'une journée citoyenne?

« Tout a commencé par une invitation à une réunion organisée à Angers sur ce thème. Cette idée vient d'Alsace. C'est aujourd'hui un événement national patronné par l'observatoire national de l'action social (ODAS). A la suite de la réunion de présentation animée par un maire alsacien, on nous a donné une clé USB avec tous les documents nécessaires à l'organisation de cette journée. Je pense que l'ère des bénévoles n'est pas finie. J'attache de l'importance aux valeurs de solidarité, d'entraide et de fraternité. J'ai présenté mon idée au conseil municipal, je n'ai pas caché que j'étais hyper motivée. »

Pourquoi proposer un tel projet ?

« Les bénévoles de ma commune sont encore nombreux et, au sein de nos associations, ils nous prouvent qu'ils partagent ces valeurs fortes du « vivre ensemble ».

Je ne veux pas que la commune devienne une cité dortoir, que les gens disent « on ne connaît plus personne ». L'idée d'appartenance au village est importante. On a choisi de venir à Etriché pour différentes raisons qui sont propres à chacun, mais comment s'y plaire ? Les gens doivent se rencontrer ! Plus les gens se connaîtront, plus ils voudront s'investir dans la commune et plus il y aura cette dynamique, cette festivité ! Il faut aussi prendre en compte les jeunes et développer leur sentiment d'appartenance à une communauté. Nous avons vécu cela quand nous étions plus jeunes, quelle chance !

De plus quand on embellit l'espace public, on se l'approprie et on le respecte ».

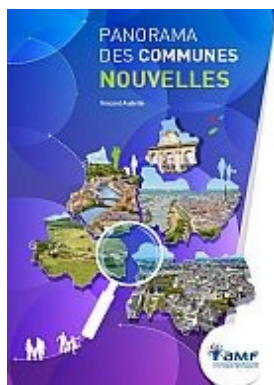
Les habitants adhèrent-ils au projet ?

« J'ai dit à mes conseillers qui étaient sceptiques que s'il n'y avait pas d'inscription après l'annonce faite aux vœux, on arrêterait le projet. Le 1^{er} avril était le « jour J » et nous étions 235 personnes à travailler sur 27 chantiers différents allant de la cabine téléphonique transformée en bibliothèque ambulante, au nettoyage de la nature et au fleurissement, en passant par la mise en place de totems qui rappellent nos hameaux dispersés dans le village. Les jeunes pendant ce temps peignaient un ancien abri bus installé pour eux près du stade et les enfants s'affairaient aux blagues des poissons d'avril pendant que les seniors préparaient les repas. Les associations et les écoles se sont bien mobilisées pour leur propre compte. Des artisans, commerçants et entreprises se sont associés et de nombreux sponsors ont permis que la journée soit une vraie réussite.

La presse, et France 3 nous ont fait l'honneur de beaux articles et d'un reportage au journal des Pays de Loire.

Une expérience humaine et solidaire qui nous porte encore aujourd'hui et qui se traduit par une prise de conscience que nous ferons de notre village ce que nous souhaitons.

Petit cadeau pour clôturer le tout, un petit sachet de prairie fleurie pour limiter le désherbage et embellir notre cadre de vie personnel ».



Panorama des communes nouvelles

L'AMF, en partenariat avec la Caisse des Dépôts, a publié le premier « Panorama des communes nouvelles », réalisé par Vincent AUBELLE, professeur associé des Universités de Paris-Est Marne-la-Vallée.

Cette étude totalement inédite dresse un état des lieux de cette transformation territoriale à travers l'analyse de plus de 500 communes nouvelles depuis 2015 et met en lumière des perspectives d'avenir.

Pour consulter le panorama des communes nouvelles :

http://www.amf.asso.fr/document/index.asp?doc_n_id=24442

EN BREF

Instruction des cartes nationales d'identité

La réforme des conditions d'instruction des cartes nationales d'identité prévoit la centralisation des demandes dans les communes déjà équipées d'un dispositif de recueil (26 communes pour 35 DR en Maine et Loire) et le dessaisissement des autres communes de cette mission de proximité. Dans le prolongement de l'action menée par l'AMF au niveau national contre les conséquences de cette réforme pour les usagers et les communes, une [lettre cosignée des cinq présidents des associations de maires des Pays de la Loire](#) a été adressée au nouveau Ministre de l'Intérieur (également [consultable sur www.maires49.asso.fr / rubrique actualités](#)).

DIF élus 2017

Sur le site de la Caisse des Dépôts, [une note actualisée au 16 Juin 2017](#) rappelle les bénéficiaires et les modalités de financement de ce nouveau droit individuel à la formation des élus locaux.

La note précise qu'en aucun cas, les cotisations sur les indemnités ne sont à verser en 2017 et qu'un appel à cotisation spécifique, précisant les références de virement, sera adressé ultérieurement à cette fin. Par ailleurs, la prise en charge des premières demandes de financement de formations est différée dans l'attente de la réception des cotisations. Un site Internet précisant les conditions et les formulaires sera déployé prochainement.

Non-cumul des mandats

A côté des [règles de non-cumul des mandats](#) concernant les parlementaires, il n'est pas inutile de rappeler que la loi vise aussi les **titulaires de mandats locaux**, même si la portée pratique de ses dispositions (non-cumul de plus de 2 mandats locaux) est limitée.

CAVA 49

[Le Centre d'Aide à la Vie Associative de Maine et Loire](#) est au service des associations de votre commune pour des conseils et des services.